Image not found or type unknown

# Abandon du domicile conjugal et garde d'enfant quoi faire

Par **Oms**, le **24/06/2013** à **16:51**

Bonjour,

Je vous explique ma situation, ma femme me parle de divorce depuis maintenant presque 6 mois mais n'entame aucune procédure car elle n'a pas de situation et qu'elle ne pourra pas s'assumer ni assumer la petite sachant qu'à ce jour elle touche 900 € d'assedic que personne ne voit, à part elle, pour son shopping et ces sorties entre copines, elle prétexte les problèmes d'argent pour se séparer mais j'ai découvert qu'il y'avait quelqu'un d'autre dans sa vie et qu'elle envisage de partir vivre avec lui avec notre fille. Je lui ai dit que j'ai tout découvert mais que je refusais d'admettre jusqu'à ce que je lui montre les preuves que j'ai gardées. Son comportement a radicalement changer, tout le temps en train de m'insulter et parfois même insulter la petite ou la frapper (mais bein, c'est ma parole contre la sienne pour ça). Il y'a quelque jours, j'ai décidé d'en aviser ses parents, ce qui l'a mise hors d'elle, donc devant ces parents, elle est devenue complètement hystérique, m'a menacé de mort avec un couteau puis m'a même sauté dessus, aidée de sa sœur, pour me frapper, m'étrangler, me griffer. Moi, pour que la situation ne se retourne pas contre moi, je ne me suis pas défendu puis j'ai été faire constater les blessures et déposer plainte. Suite à ça elle n'est pas rentrée à la maison et est restée chez ses parents avec la petite. Elle est venue pendant que j'étais au travail pour vider les tiroirs, prendre les affaires.

Autre précision elle ne s'est jamais occupée de la petite elle me la laissait tout le temps à charge malgré que j'avais des rdv professionnels ou quoi, elle sortait sans prévenir ni dire ou elle allait, quand elle rentrait et depuis la naissance de notre fille, qui a maintenant 13 mois, je peux compter sur les doigts de ma main le nombre de fois ou elle s'est levée la nuit pour lui faire un biberon, ça a toujours été moi qui me suis levé malgré que je rentrais tard du boulot et que je reprenais tôt le matin, de même pour les couches si je ne lui changeais pas avant d'aller bosser le matin ce n'était pas fait avant 15 h, heure de ma pause.

Je ne sais pas quoi faire, merci de m'aider svp j'ai peur pour la petite et je ne veux surtout pas être séparé de mon enfant.

Par **danielle durand**, le **09/02/2017** à **18:50**

Bonjour,

Mon compagnon nous a abandonnées, ma fille de 3 ans et moi en 2006, pour rentrer chez ses parents en Allemagne, sans me demander mon avis.
Maintenant, il souhaite, et même me menace, avoir sa fille la moitié des vacances scolaires, je ne suis pas d'accord.
Que puis-je lui répondre ?

Merci.

Par **Tisuisse**, le **10/02/2017** à **08:53**

Bonjour,

Votre compagnon a reconnu sa fille u non ? Est-ce qu'il est mentionné, sur l'acte de naissance de cette enfant, comme étant le papa ?

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés